

RÉUNION DE LA COMMISSION « STATUTS ET RÈGLEMENTS INTÉRIEURS » DES APNP
24 AOÛT 2021

Une réunion de la commission « statuts et règlements intérieurs » des Amis du Parc National des Pyrénées s'est tenue le mardi 24 août 2021 à 16h00.

Étaient présents :

M. Hervé LATKOWSKI,

Mme Joëlle LE LAY, secrétaire générale des APNP,

Mme Françoise CAVALIER, secrétaire générale adjointe des APNP,

M. Roger BLANC,

M. Jean-Marie DELADERRIERE,

M. Yves EMENT, responsable de la commission vis à vis du CA,

Excusée :

Mme Michèle JUDDE

Yves EMENT ouvre la séance et remercie les participants pour leur présence.

Hervé LATKOWSKI rappelle que le règlement intérieur des APNP précise que les procédures d'organisation des assemblées générales doivent faire l'objet d'un document annexé au règlement. Ce document n'ayant pas été mis à jour, Joëlle LE LAY s'est saisie de cette réalisation avec Françoise CAVALIER.

Joëlle LE LAY ajoute que l'avis technique de la commission des statuts est nécessaire pour une rapide validation du Conseil d'Administration.

Roger BLANC suggère de procéder de la même manière pour l'organisation des assemblées générales extraordinaires qui ne sont convoquées, il le rappelle, que pour modifier les statuts de l'association ou pour en décider la dissolution.

Il est retenu que la procédure concernant les AGE sera traitée distinctement des AGO et ultérieurement tout en prenant exemple sur celle des AGO lorsqu'elle aura été validée.

S'agissant de la prochaine AG, Jean-Marie DELADERRIERE suggère d'envisager la possibilité d'un vote électronique.

Hervé LATKOWSKI précise qu'au moment où il parle, la tenue d'une AG en présentiel n'est pas encore sûr en raison des difficultés engendrées par les formalités obligatoires décidées par le gouvernement pour les rassemblements de personnes.

Françoise CAVALIER aborde ensuite, points par points les différents paragraphes du document. Des modifications, proposées par le groupe, sont immédiatement apportées sur la version numérique du document.

A l'aune de ces modifications, la commission des statuts émet un avis favorable au protocole d'organisation des AG des APNP et s'engage à l'étendre plus tard à l'organisation des AGE.

Yves EMENT remercie Joëlle LE LAY et Françoise CAVALIER pour ce travail et clôt la séance.